

## LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIO-CULTURELLE PARCOURS DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL LOCAL

Ce diplôme forme des professionnels de l'intervention sociale et socioculturelle capables de concevoir et de mettre en œuvre des projets de développement au service d'une population locale sur un territoire donné.

### DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence Professionnelle  
Niveau de diplôme : 6  
Fiche RNCP n° : 30116 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/30116>

### PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

**Public :** Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.  
**Prérequis :** Bac + 2 ou 120 ECTS,  
Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine du social et du socioculturel.  
**Admissibilité :** Etude du dossier de candidature  
**Admission :** Epreuve écrite de sélection

**VAP 85 :** en l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquises personnels. Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

### OBJECTIFS

➤ Permettre aux stagiaires de disposer d'une gamme étendue de méthodes et de techniques d'intervention en ingénierie de projet, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population locale.

### COMPETENCES VISEES

➤ Savoir travailler en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé.  
➤ Être capable de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des projets d'action sociale et socioculturelle sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs.  
➤ Faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local.

### CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/metiers-du-social-socioculturel/licence-professionnelle-metiers-de-l-animation-sociale-socio-educative-et-socioculturelle/>

#### Programme :

##### U.E. 1 : HOMOGENEISATION DES CONNAISSANCES

- Les métiers du social et du socioculturel
- La décentralisation
- Les principes de la gestion publique et associative

##### U.E. 2 : LES PUBLICS DU DEVELOPPEMENT

- Les groupes sociaux : analyse et interactions
- La population en France
- Les enjeux sociaux et socioculturels actuels
- Approche de la psychologie des publics
- Sensibilisation aux phénomènes interculturels

##### U.E. 3 : LES INSTITUTIONS SOCIALES ET CULTURELLES LOCALES

- Sociologie des organisations
- Les acteurs du développement social et culturel local
- La politique de la ville
- Le projet social et culturel local : étude de cas

##### U.E. 4 : CONDUITE DE PROJET

- Techniques d'expression professionnelle orale et écrite
- Techniques d'enquête et d'entretien
- Partenaires et réseaux : approche d'une analyse des dynamiques
- Méthodologie de projet
- Méthodologie d'évaluation
- Analyse des pratiques professionnelles
- Pratique d'une langue étrangère

##### U.E. 5 : PROJET TUTEURE

##### U.E. 6 : STAGE

### ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

**Responsable du cycle :** Octave DEBARY, Maître de conférences ; Bernard DUPUY, Professeur certifié

**Équipe pédagogique :** enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels issus de la fonction publique territoriale et du secteur associatif.

**Méthodes :** cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

**L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.**

**Moyens pédagogiques adaptés :** logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (\*)

**Article 4 - Organisation du contrôle des connaissances et dispositions particulières (\*)** : La scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUÉ définis à l'article 2. [...] L'assiduité est obligatoire [...].

**Article 5 - Validation des études (\*)** : [...] La licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article.

(\*) *extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.*

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

À l'issue de la formation, le stagiaire peut intégrer la vie active dans :

- les collectivités : agent de développement local, chargé de mission plan local d'insertion, responsable de contrat éducatif local, coordinateur des agents de médiation, agent d'encadrement de structures sociales et socioculturelles,
- les institutions et dispositifs publics : conseiller auprès des missions locales pour l'emploi, personnel intermédiaire des CAF, des conseils généraux, des fédérations de maintien à domicile, des fédérations d'éducation populaire,
- le secteur associatif : professionnel des associations sociales ou socioculturelles engagées dans la politique de la ville, le développement local urbain ou rural et l'ensemble des nouveaux enjeux territoriaux.

## VALIDATION DES ACQUIS

**Validation des Acquis de l'Expérience** : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vaef/>

**Validation des Acquis Professionnels (VAP 85)** : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salarisée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

## MODALITES DE CANDIDATURE

**Session de candidature** : 15/02/2022 au 03/06/2022

**Candidature en ligne** : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Déroulement de la formation** : à temps plein et en continu

**Dates de la formation** : 12/09/2022 au 26/05/2023

**Enseignement théorique** : 16 semaines soit 480 heures

**Projet tutoré** : 4 semaines soit 133 heures

**Stage obligatoire** : 14 semaines soit 462 heures (35 h hebdomadaires)

**Horaires** : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

**Nombre de stagiaires par groupe** : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

**Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.**

## COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

**Coût du cycle d'enseignement théorique** : 5 760,00 € nets

(tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujetti à la TVA).

**Droits d'inscription universitaire** : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

**CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**Salariés** : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

**Demandeurs d'emploi** : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

**CPF** : nous consulter.

## INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

### DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

☎ 01 76 53 48 03

✉ [secretariat-cs-iut@u-paris.fr](mailto:secretariat-cs-iut@u-paris.fr)

### LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/>

## MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

### SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ [bernadette.amiaud@u-paris.fr](mailto:bernadette.amiaud@u-paris.fr)

### ACCES A L'IUT

🚶 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

🚌 22, 62, 72, PC1

🚶 Pont du Garigliano

🚶 Pont du Garigliano